

Agriculture | Luc Servant élu président de la Chambre régionale d'agriculture



Luc Servant a été élu président de la Chambre régionale d'agriculture succédant à Dominique Graciet. L'élection s'est déroulée dans le ring de la station de qualification de Lanaud à Boisseuil (Haute-Vienne). Il a annoncé qu'il allait démissionner dans les prochains jours de la présidence de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime qu'il préside depuis 2007.

Plan de Relance, crise sanitaire, préparation de la PAC, adaptation des cultures au changement climatique, les dossiers s'accumulent déjà sur le bureau de Luc Servant après son élection, aujourd'hui, à la tête de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Suite à la démission de Dominique Graciet pour cause de retraite agricole et après presque deux décennies de présidence, Luc Servant son premier vice-président a été élu avec 28 voix contre 9 à son adversaire Serge Bousquet-Cassagne (Coordination Rurale 47), président de la chambre d'agriculture du Lot et Garonne, trois votes blancs et un nul étant également comptabilisés dans l'urne. Le nouvel élu a tout d'abord salué le travail accompli par son prédécesseur. Un nouveau bureau a été mis en place, Bernard Layre président de la chambre d'agriculture de Pyrénées-Atlantiques, étant élu vice-président.

Un passage de flambeau dans la continuité

Pour le nouveau président « ce n'est pas une rupture mais un passage de flambeau au niveau de la région avec une équipe en place depuis près de deux ans précise-t-il, on s'était engagé sur un projet que nous avons construit ensemble. Malgré une année 2020 fortement bousculée avec la crise de la Covid et la reconnaissance de l'agriculture comme activité essentielle et indispensable, nous avons pu continuer à travailler. En même temps, cette crise rebat les cartes car les récoltes ont été très mauvaises en raison des conditions climatiques et nous serons sur l'une des plus mauvaises années en terme de revenus. »

Cependant, la question de la souveraineté alimentaire soulevée par la crise sanitaire pourrait être propice à de nouveaux choix afin de satisfaire la demande des consommateurs en produits de qualité distribués en circuits courts. « Nous sommes capables d'assurer cette souveraineté alimentaire lance-t-il, il faut un pacte avec le consommateur qui doit s'engager à acheter français pour garder des productions locales et soutenir notre agriculture. Car l'agriculture a un rôle à jouer en période de crise sanitaire et environnementale. Cet engagement du début de notre mandat montre aujourd'hui qu'il nous faut accélérer sur ce sujet. »

La transition de l'agriculture et la résilience des exploitations restent au coeur du projet de cette nouvelle équipe, que ce soit sur la relocalisation des productions, le maintien de l'élevage, la question de l'eau et les filières protéiques avec le plan France Relance pour l'agriculture qui va apporter des moyens supplémentaires afin de poursuivre ses objectifs. « En Nouvelle-Aquitaine, on se retrouve dans les priorités affichées par le Gouvernement avec la relocalisations des productions et la recherche de valeur ajoutée et cela passe par les programmes alimentaires territoriaux et l'organisation des filières locales remarque Luc Servant, cela passe aussi par la résilience des exploitations en accompagnant des modes de production pour qu'ils soient moins sensibles aux accidents climatiques ou sanitaires, tout en incluant d'autres cultures avec une part plus importante pour les filières protéiques. On est sur des marchés mondiaux et on a du mal à les implanter au niveau local. Il y a une volonté partagée de réorganiser toute la filière, les productions et les débouchés. La question de la bio sécurité devra également être prise en compte. »

Une vision régionale en phase avec les priorités nationales

L'adaptation de l'agriculture régionale au changement climatique sera l'un des défis majeurs pour réaliser une transition agrobiologique réussie et donc exemplaire.

« On se retrouve dans le plan Néo Terra du Conseil régional assure Bernard Layre, premier vice-président, cette feuille de route permettra d'adapter au mieux l'agriculture de la région et de continuer à produire une agriculture de qualité qui répondra aux différents marchés. »

Des secteurs que l'on pourrait considérer à l'abri du changement climatique comme l'élevage en Limousin par exemple ne le sont pas avec des sécheresses à répétition et une ressource en eau difficile à gérer alors que l'irrigation ne fait pas partie des pratiques locales. « Il faut régler cette question de l'eau et voir comment on peut adapter les systèmes pour être moins sujets aux sécheresses ajoute le président, on peut faire venir d'autres productions intermédiaires dans nos rotations pour rendre nos cultures moins sensibles à cela. » De plus, l'agriculture et la forêt ont un rôle important en matière de stockage de carbone et de production d'énergies renouvelables. Ces deux éléments étaient jusqu'à présent peu mis en exergue car pas toujours compris par les agriculteurs bien que pris en compte par l'exécutif régional. « L'agriculture et la forêt sont finalement les seuls moyens pour stocker du carbone » conclut-il.

Installé en agriculture depuis 1991, Luc Servant exploite 183 ha à Benon (Charente-Maritime) cultivant céréales et protéagineux. Engagé dès 1994 au sein des Jeunes Agriculteurs, il a présidé le CRJA sud-ouest en 2002 et relancé un moulin à farine à Courçon où il préside la coopérative depuis dix-neuf ans. A l'heure où les moulins et les petites productions locales n'avaient pas le vent en poupe, ni de débouchés, il s'est battu pour conserver ce moulin. Les deux confinements ont entraîné une explosion de la vente de farine, les consommateurs venant s'approvisionner directement au moulin, confortant ce choix visionnaire pour l'époque. En 2007, Luc Servant a été élu président de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime puis président de la Chambre régionale Poitou-Charentes entre 2012 et 2015, mandat inachevé en raison de la fusion des régions. Enfin, il est vice-président, membre du Bureau et Président de la Commission Economie de l'APCA depuis 2016.

Le bureau :

1er vice-président : Bernard Layre (Président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques), 2ème vice-président : Pascal Lerousseau (Président de la Chambre d'agriculture de la Creuse), 3ème vice-présidente : Marie-Hélène Cazaubon (Présidente Chambre d'agriculture des Landes), 4ème vice-président : Jean-Marc Renaudeau (Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres); secrétaire : Jean-Philippe Granger (Président de la Chambre d'agriculture de la Dordogne),secrétaires adjoints : Tony Cornelissen (Président de la Chambre d'agriculture de Corrèze), Christian Daniau (Président de la Chambre d'agriculture de la Charente), Jean-Louis Dubourg (Président de la Chambre d'agriculture de Gironde), Serge Bousquet-Cassagne (Président de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne), Philippe Tabarin (Président de la Chambre d'agriculture de la Vienne) et Bertrand Venteau (Président de la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne).

Corinne Mérigaud

Crédit Photo : CM

Publié sur aqui.fr le 15/12/2020

[Url de cet article](#)